



# **Mon Courtier Energie Groupe**

Exercice clos le 31 décembre 2025

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



## Mon Courtier Energie Groupe

Exercice clos le 31 décembre 2025

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Mon Courtier Energie Groupe,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Mon Courtier Energie Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Première application du règlement ANC 2022-06 » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n° 2022-06.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

### ■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

### ■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 27 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Edouard Mas

# Bilan Actif

Actif		Au 31/12/2025			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024	
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations incorporelles <sup>(1)</sup>				
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes					
	TOTAL					
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. et out. industriels	52 726	19 927	32 799	36 054
		Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
TOTAL		52 726	19 927	32 799	36 054	
Immobilisations financières (2)	Participations	3 171 000		3 171 000	3 171 000	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés	186 486		186 486		
	Prêts	820 000		820 000	820 000	
	Autres immobilisations financières	66 120		66 120	66 120	
TOTAL		4 243 606		4 243 606	4 057 120	
Total de l'actif immobilisé (III)		4 296 333	19 927	4 276 406	4 093 174	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits (intermédiaires et finis)				
	Marchandises					
	TOTAL					
	Créances (3)	Avances et acomptes versés sur commandes				
		Créances clients et comptes rattachés	1 798 863	12 568	1 786 295	2 092 348
		Autres créances	1 573 449		1 573 449	1 269 885
		Charges constatées d'avance	115 009		115 009	113 473
Capital souscrit appelé, non versé						
TOTAL		3 487 323	12 568	3 474 755	3 475 707	
VMP	Actions propres	376 764		376 764		
	Autres titres	4 230 000	56 641	4 173 358	4 167 940	
Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus					
	Disponibilités	716 462		716 462	278 416	
TOTAL		5 323 226	56 641	5 266 585	4 446 356	
Total de l'actif circulant (IV)		8 810 550	69 209	8 741 340	7 922 063	
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		13 106 883	89 136	13 017 747	12 015 237	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

## Bilan Passif

<b>Passif</b>		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 3 657 862 )	3 657 862	3 657 862	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 616 612	5 616 612	
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	<b>Réserves :</b>			
	Réserve légale	145 583	104 135	
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves	787 513	23 684	
	Report à nouveau			
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	691 665	805 276		
Situation nette avant répartition	10 899 237	10 207 571		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>Total des capitaux propres (I)</b>		<b>10 899 237</b>	<b>10 207 571</b>	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
<b>Total des autres fonds propres (I bis)</b>				
Provisions	Provisions pour risques	59 034	166 348	
	Provisions pour charges			
<b>Total des provisions (II)</b>		<b>59 034</b>	<b>166 348</b>	
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 085 341	577 910	
	Emprunts et dettes financières diverses (1)	2 768	710	
	Instruments financiers à terme			
	<b>Total des emprunts et dettes assimilées</b>		<b>1 088 109</b>	<b>578 621</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	270 894	275 805	
	Dettes fiscales et sociales	704 077	786 891	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	-3 606			
Produits constatés d'avance				
<b>Total des dettes (III)</b>		<b>2 059 475</b>	<b>1 641 318</b>	
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
<b>TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)</b>		<b>13 017 747</b>	<b>12 015 237</b>	
Renvois	Crédit-bail immobilier			
	Crédit-bail mobilier			
	Effets portés à l'escompte et non échus			
	(1) Dont emprunts participatifs			
	(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 154 301	1 120 401	

MON COURTIER ENERGIE GROUPE

# Compte de résultat

		France	Exportation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				37 259
	Production vendue : - Biens				2 418 219
	- Services	1 862 583	98 178	1 960 761	
	Chiffre d'affaires net	<b>1 862 583</b>	<b>98 178</b>	<b>1 960 761</b>	<b>2 455 478</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			4 000	12 000
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			126 348	915
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			1 259	84	
Total des produits d'exploitation				<b>2 092 368</b>	<b>2 468 477</b>
Charges d'exploitation	Marchandises   Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements   Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			1 022 005	1 299 972
	Impôts, taxes et versements assimilés			87 247	32 300
	Salaires			879 306	1 261 497
	Cotisations sociales			294 280	526 693
	Dotations - sur immobilisations   amortissements			8 994	9 305
	amt. & depr. - dépréciations sur actif circulant				
	- provisions			63 602	126 348
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					
Autres charges			60 915	26 002	
Total des charges d'exploitation				<b>2 416 352</b>	<b>3 282 121</b>
Résultat d'exploitation (I)				<b>-323 983</b>	<b>-813 643</b>
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			776 160	1 414 858
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			165 610	202 618
	Reprises sur dépréciations et provisions			7 268	
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					
Total des produits financiers				<b>949 039</b>	<b>1 617 477</b>
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			1 850	62 059
	Intérêts et charges assimilées (5)			33 151	5 849
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières				<b>35 001</b>	<b>67 909</b>
Résultat financier (IV)				<b>914 038</b>	<b>1 549 567</b>
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± I ± II - III ± IV) (V)				<b>590 054</b>	<b>735 924</b>

## Compte de résultat

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
	Produits exceptionnels (1) Total		43 125
	Charges exceptionnelles (2) Total		41 954
	Résultat exceptionnel (VI)		1 170
	Participation des salariés aux résultats (VII)		
	Impôt sur les bénéfices (VIII)	-101 611	-68 182
	Total des produits	3 041 408	4 129 080
	Total des charges	2 349 742	3 323 803
<b>BÉNÉFICE OU PERTE ( ± V ± VI - VII - VIII )</b>		<b>691 665</b>	<b>805 276</b>
(1) Dont	Produits afférents à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	Charges afférentes à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées	776 160	
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées	48 631	

# Annexe aux comptes annuels

## Table des matières

Informations générales	2	12. État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	13
Présentation de la société	2	<b>Informations relatives au passif</b>	<b>14</b>
Faits caractéristiques de l'exercice	2	1. Capitaux propres	14
		2. Actions propres	15
		3. Provisions et passifs éventuels	15
<b>Principes et méthodes comptables</b>	<b>4</b>	4. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	16
Principes généraux	4	<b>Informations relatives au compte de résultat</b>	<b>16</b>
Première application du règlement ANC 2022-06	4	1. Précisions relatives à certains éléments	16
1. Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1	4	2. Honoraires des commissaires aux comptes	17
2. Changements de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N	5		
Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	6	<b>Informations relatives à la fiscalité</b>	<b>18</b>
		Crédits d'impôts	18
<b>Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat</b>	<b>7</b>	Informations complémentaires relatives au régime fiscal	18
Informations relatives à l'actif	7	1. Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices	18
1. Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations	7		
2. Immobilisations financières	7	<b>Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan</b>	<b>20</b>
3. Créances et dettes	8	Engagements hors bilan donnés et reçus	20
4. Provisions	8		
5. Engagements en matière d'indemnités de départ en retraite	8	<b>Informations relatives à l'effectif</b>	<b>21</b>
6. Tableau des immobilisations – Cadre général	9	Informations relatives à l'effectif	21
7. Tableau des amortissements – Cadre général	9		
8. Tableau des dépréciations	9		
9. Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations	9		
10. Informations relatives aux filiales et participations	12		
11. Dépréciations de l'actif circulant	13		

## Annexe aux comptes annuels

# Informations générales

## Présentation de la société

L'activité de la société MON COURTIER ENERGIE GROUPE est la gestion de participation.

## Faits caractéristiques de l'exercice

### PRET PARTICIPATIF MCE Espagne

Il a été décidé de transformer le compte courant de MCE Espagne au sein de la société MON COURTIER ENERGIE GROUPE en prêt participatif. (Compte 274100 à l'actif du bilan)

Celui-ci faisait ressortir un solde de 820 000€.

L'engagement fixé est un remboursement au plus tard dans dix ans et ce prêt est rémunéré au taux de 3%.

### PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI

La Société a décidé fin 2024 une réorganisation des services afin de gagner en efficacité en regroupant le service Pricing et Transition énergétique sous le service Offre, le service ADV et service client sous le service Back Office, le service Marketing et Communication.

Cette restructuration, visant une meilleure allocation des ressources et une rationalisation des processus internes, s'est accompagnée de quelques ajustements, incluant la suppression de certains postes.

Ainsi, moins de dix salariés ont été concernés par des licenciements économiques, menés dans le respect des réglementations en vigueur et avec un accompagnement adapté.

Cette démarche permet à la Société de disposer d'une organisation plus agile et efficiente pour soutenir sa dynamique de croissance.

A la clôture 2025, il reste une provision de 20 972.44€ pour les frais d'accompagnement pour les salariés licenciés. (Durée de l'accompagnement : 12 mois)

### CONTRAT INTERESSEMENT

Il a été décidé d'actualiser le contrat d'intéressement à compter du 01/01/2024. Un accord a été signé entre la société et l'UES MON COURTIER ENERGIE en date du 13/06/2024.

Ce contrat prévoit de reverser 10% du résultat d'exploitation consolidé dès lors qu'il est supérieur à 1 200 000€ en fonction des ETP.

Pour l'exercice 2025, cette clause est respectée, une provision de 93 682€ a été comptabilisé dans les comptes.

### INTEGRATION FISCALE

La Société a conclu une convention d'intégration fiscale avec ses filiales françaises détenues directement et indirectement à plus de 95%.

## Annexe aux comptes annuels

Cette convention, entrée en vigueur pour la première fois le 01/01/2025, a été signée dans le cadre de l'option prise par la société pour le régime de groupe tel que défini aux articles 223 A et suivant le Code général des impôts. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistré par la société-mère.

### LIQUIDATION JUDICIAIRE MCE AGENCES

Suite au jugement du 19 Mars 2025, le tribunal de commerce de Lyon a ouvert une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la société MCE AGENCES.

Une provision pour créances douteuses a été comptabilisée dans les comptes pour 12 568€.

Une provision complémentaire a été comptabilisée pour 51 034€ pour la refacturation du solde des Fees 2024 non formalisée à la date de l'ouverture de la procédure.

### PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS / RACHAT D' ACTIONS

Suite à la nomination d'un nouveau directeur général lors de l'assemblée générale mixte du 19 juin 2025, il a été décidé de lui attribuer gratuitement un total de 38.421 actions ordinaires sous condition de présence.

Les 38.421 actions du « Plan d'attribution gratuite d'actions 2025-1 » sont soumises à une période d'acquisition débutant le 1er avril 2026 et d'une durée d'une année pour le premier tiers des actions attribuées, de deux années pour le second tiers des actions attribuées, et de trois années pour le dernier tiers de actions attribuées, ainsi qu'à une période de conservation d'une durée d'une année à compter de la fin de la période d'acquisition correspondante. L'attribution définitive des actions sera également conditionnée à la réalisation de critères de performance

Par ailleurs, le Conseil d'administration de la Société a décidé, le 11 juin 2025, la mise en œuvre partielle du programme de rachat d'actions, conformément à la délégation adoptée par l'Assemblée Générale Mixte du 19 juin 2024 par décision du Conseil d'administration en date du 11 juin 2025.

Ainsi, la Société a racheté hors marché un bloc de 109 369 de ses propres actions, représentant 2,99% de son capital social. Ces titres ont été acquis pour un total de 563 250 euros, soit 5,15 € par action.

Concomitamment au rachat par la Société de ce bloc de 109 369 actions, la Société a été informée que ses actionnaires historiques, ont racheté chacune 77 000 actions du Groupe, au prix unitaire de 5,15€ par action. Ces 263.369 actions ont été acquises auprès de la société sortante du capital.

## Annexe aux comptes annuels

# Principes et méthodes comptables

## Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, en tenant compte de tous les règlements le modifiant à ce jour dans sa version consolidée.

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025.

## Première application du règlement ANC 2022-06

Ces comptes intègrent également les dispositions du Règlement ANC n° 2022-06 du 7 juillet 2022 relatif à la modernisation et à la simplification des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

### 1. Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste « Immobilisations en cours, avances et acomptes » ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

# Annexe aux comptes annuels

## 2. Changements de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

### Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Sont présentés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel.

Un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs des documents de synthèse peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entité ainsi que sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre.

Un événement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité. Un événement est présumé inhabituel (i) lorsqu'un même événement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices comptables et (ii) qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices comptables – cette appréciation est donc à la fois rétrospective et prospective.

### Suppression de la technique des transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

### Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

### Information synthétique

Poste concerné	Traitement avant ANC 2022-06	Traitement après ANC 2022-06	Montant N
Produits de cession des immobilisations incorporelles	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	0€
VNC des immobilisations incorporelles cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges d'exploitation	0€
Produits de cession des immobilisations corporelles	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	0€
VNC des immobilisations corporelles cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges d'exploitation	0€
Produits de cession des immobilisations financières	Produits exceptionnels	Autres produits financiers	0€
VNC des immobilisations financières cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges financières	0€
Quote-part des subventions virées au compte de résultat	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	0€
Dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt	Charges d'exploitation	Charges financières	0€

Concernant la continuité d'exploitation de la société MON COURTIER ENERGIE GROUPE :

Compte tenu que la société réalise 95% de son chiffre d'affaires avec MON COURTIER ENERGIE et que les perspectives 2026 de cette dernière poursuivent leur progression en termes de chiffre d'affaires et de résultat

## Annexe aux comptes annuels

d'exploitation, par conséquent les perspectives 2026 du groupe permettront la continuité d'exploitation sur les 12 prochains mois.

Au niveau des structures étrangères, les prospections de résultats de 2026 ne permettront pas à un retour à l'équilibre, mais l'impact sur le groupe sera moins significatif.

## Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom	MON COURTIER ENERGIE GROUPE
	Siège	22 - 26 Quai de Bacalan 33000 Bordeaux FRANCE
	N° d'identification (Si société française)	907 898 944 00026
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	-

## Annexe aux comptes annuels

# Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

## Informations relatives à l'actif

### 1. Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

Agencements de bureaux : 10 ans en linéaire ;

Matériels de bureau : 3 à 5 ans en linéaire ;

### 2. Immobilisations financières

#### Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation et les autres titres immobilisés font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité apparaît inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'utilité est appréciée en utilisant plusieurs critères et notamment les capitaux propres, des multiples d'excédent brut d'exploitation, les perspectives de développement et de rentabilité.

# Annexe aux comptes annuels

## Créances rattachées à des participations et prêts

Les créances rattachées sont valorisées à leur valeur nominale et sont éventuellement dépréciées, en lien avec l'analyse réalisée sur les titres de participation, pour tenir compte des risques de non-recouvrement auxquels elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

## Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale.

### 3. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, les créances et les dettes sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

### 4. Provisions

Les provisions nées ou encore existantes à la clôture de l'exercice sont comptabilisées lorsqu'il est probable qu'elles généreront une sortie de ressources sans contrepartie et si elles peuvent fait l'objet d'une estimation fiable.

### 5. Engagements en matière d'indemnités de départ en retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée dans les comptes, les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 65 ans pour les cadres et 64 ans pour les non cadres
- hypothèse de départ : départ volontaire et mise à la retraite
- taux de charges sociales : 45% pour les cadres et 40% pour les non cadres
- augmentation des salaires : 2%
- taux d'actualisation : 3.60%
- table de mortalité : INSEE 2024

## Annexe aux comptes annuels

### 6. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	46 986	5 739	-	52 726
Immobilisations financières	4 057 120	186 486	-	4 243 606
<b>TOTAL</b>	<b>4 104 106</b>	<b>192 226</b>	<b>-</b>	<b>4 296 333</b>

### 7. Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	10 932	8 994	-	19 927
Immobilisations financières	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>10 932</b>	<b>8 994</b>	<b>-</b>	<b>19 927</b>

### 8. Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Créances	-	12 568	-	12 568
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>12 568</b>	<b>-</b>	<b>12 568</b>

### 9. Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

#### Tableau des immobilisations – Nature des augmentations

La variation des immobilisations financières correspond à la part d'actions propres non affectés à un plan suite à la sortie du capital de GADACA.

## Annexe aux comptes annuels

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Acquisitions	Entrées	
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant			Apports
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
<b>TOTAL I</b>	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	4 740	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	999	-	-
<b>TOTAL II</b>	-	-	<b>5 739</b>	-	-
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	186 486	-	-	-	-
<b>TOTAL III</b>	<b>186 486</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>186 486</b>	-	<b>5 739</b>	-	-

# Annexe aux comptes annuels

Tableau des amortissements – Nature des dotations

	Compléments liés à une réévaluation	Ventilation des dotations Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autres mode	Dotations exceptionnelles
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>TOTAL I</b>	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	3 383	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et matériel informatique	-	5 611	-	-
<b>TOTAL II</b>	-	<b>8 994</b>	-	-
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>TOTAL III</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	-	<b>8 994</b>	-	-

# Annexe aux comptes annuels

## 10. Informations relatives aux filiales et participations

	Capitaux propres (2)(3)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus (4)	
			Brute	Nette
<b>Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)</b>				
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)				
MON COURTIER ENERGIE	3 046 397	100	2 901 000	2 901 000
MCE ESPANA	-284 387	90	180 000	180 000
MCE BELGIUM	26 660	90	90 000	90 000
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1				
<b>Total des filiales (A)</b>			<b>3 171 000</b>	<b>3 171 000</b>
<b>Total des participations (B)</b>			-	-
<b>Total des filiales et participations (A+B)</b>			<b>3 171 000</b>	<b>3 171 000</b>

La société MCE Belgium a procédé à une augmentation de capital au cours de l'exercice. A la clôture, la société MON COURTIER ENERGIE GROUPE détient 90% de celle-ci.

Montant net des prêts et avances consentis par la société (4)(5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Observations

<b>Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)</b>				
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)				
MON COURTIER ENERGIE	495 222	-	-	
MCE ESPANA	1 100 000	-	-	
MCE BELGIUM	621 670	-	-	
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1				
<b>Total des filiales (A)</b>	<b>2 216 893</b>	-	-	
<b>Total des participations (B)</b>	-	-	-	
<b>Total des filiales et participations (A+B)</b>		<b>2 216 893</b>	-	

Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos (3)(4)(6)(7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3)(4)(7)	Dividendes encaissés par la société en cours de l'exercice (4)

<b>Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)</b>				
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)				
MON COURTIER ENERGIE		26 798 024	2 222 573	776 160
MCE ESPANA		579 046	-51 541	-
MCE BELGIUM		639 625	-166 217	-
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1				
<b>Total des filiales</b>				<b>776 160</b>
<b>Total des participations (B)</b>				-
<b>Total des filiales et participations (A+B)</b>				<b>776 160</b>

# Annexe aux comptes annuels

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non-disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne "Observations".

## 11. Dépréciations de l'actif circulant

La dépréciation sur les autres titres est liée aux contrats de liquidité.

La provision pour créances douteuses correspond aux créances liées à MCE AGENCES, placée en liquidation judiciaire à compter du 19/03/2025.

	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Créances clients et comptes rattachés	12 568	-
Autres titres	56 641	62 060
<b>TOTAL</b>	<b>69 209</b>	<b>62 060</b>

## 12. État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	886 120	-	886 120
Créances de l'actif circulant	2 440 441	2 440 441	-
Charges constatées d'avance	115 009	115 009	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 441 571</b>	<b>2 555 451</b>	<b>886 120</b>

# Annexe aux comptes annuels

## Informations relatives au passif

### 1. Capitaux propres

#### Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions / parts sociales	3 657 862	-	-	3 657 862

#### Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires	3 657 862	1 -	
Actions à droit de vote double	-	- -	
Actions à dividende prioritaire	-	- -	
Actions de priorité	-	- -	
Actions de jouissance	-	- -	
Autres	-	- -	
<b>TOTAL</b>	<b>3 657 862</b>		

#### Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	3 657 862	-	-	-
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 616 612	-	-	-
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Ecart d'équivalence	-	-	-	-
Réserve légale	104 135	41 448	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	-
Report à nouveau	23 684	763 828	-	-
Résultat de l'exercice	805 276	-805 276	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>10 207 571</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	-	-	-	3 657 862
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	5 616 612
Écart de réévaluation	-	-	-	-
Écart d'équivalence	-	-	-	-

## Annexe aux comptes annuels

Réserve légale	-	-	-	145 583
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	787 513
Résultat de l'exercice	-	691 666	-	691 666
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>691 666</b>	<b>-</b>	<b>10 899 236</b>

## 2. Actions propres

	À l'ouverture de l'exercice	Immobilisations financières			À la clôture de l'exercice
		Mouvements intervenus au cours de l'exercice			
		Acquisition	Cession	Reclassement	
Nombre d'actions propres	-	-	-	-	-
Valeur brute	-	186 486	-	-	186 486
Dépréciation	-	-	-	-	-
Valeur nette	-	186 486	-	-	186 486

	À l'ouverture de l'exercice	Valeurs mobilières de placement			À la clôture de l'exercice
		Mouvements intervenus au cours de l'exercice			
		Acquisition	Cession	Reclassement	
Nombre d'actions propres	-	-	-	-	-
Valeur brute	-	376 764	-	-	376 764
Dépréciation	-	-	-	-	-
Valeur nette	-	376 764	-	-	376 764

Ces 2 mouvements correspondent à la sortie du capital de GADACA.

## 3. Provisions et passifs éventuels

### Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
<b>Provisions pour risques</b>	<b>166 348</b>	<b>59 034</b>	<b>166 348</b>	-	<b>59 034</b>
dont autres provisions pour risques	166 348	59 034	166 348	-	59 034
<b>Provisions pour charges</b>	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>166 348</b>	<b>59 034</b>	<b>166 348</b>	-	<b>59 034</b>

Ces provisions s'expliquent par 2 évènements au cours de l'exercice :

- Solde des dernières opérations liés au PSE
- Provision de la créance de MCE AGENCES non formalisées lors de la procédure

# Annexe aux comptes annuels

## 4. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	1 086 684	183 676	858 007	45 000
Fournisseurs et comptes rattachés	270 894	270 894	-	-
Autres dettes	700 471	700 471	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 058 050</b>	<b>1 155 043</b>	<b>858 007</b>	<b>45 000</b>

## Informations relatives au compte de résultat

### 1. Précisions relatives à certains éléments

#### Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir		Montants	Charges à payer		Montants
Clients - FAE		996 449	Fournisseurs - FNP		90 955
Intérêt CC - CAP		69 250	Intérêt CC		2 315
Intérêt Pret Participatif - CAP		25 473	ICNE - Emprunt		2 768
-		-	Personnel - Prov CP		41 701
-		-	Personnel - Autres CAP		56 896
			Charges sociales – CAP		84 748
			Etat – CAP		17 642
-		-	CAP TA Libérateur		741
-		-	Prov Chg sur CP		14 916
<b>TOTAL</b>		<b>1 091 174</b>	<b>TOTAL</b>		<b>312 685</b>

#### Produits et charges imputables à un autre exercice

Produits imputables		Montants	Charges imputables		Montants
-		-	Charges constatées d'avance		115 009
<b>TOTAL</b>		<b>-</b>	<b>TOTAL</b>		<b>115 009</b>

# Annexe aux comptes annuels

## 2. Honoraires des commissaires aux comptes

### Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Cabinet EY	-
Honoraires afférents à la certification des comptes	60 279	-
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	-	-
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>60 279</b>	<b>-</b>

(\*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

## Annexe aux comptes annuels

# Informations relatives à la fiscalité

### INTEGRATION FISCALE

La Société a conclu une convention d'intégration fiscale avec ses filiales françaises détenues directement et indirectement à plus de 95%.

Cette convention, entrée en vigueur pour la première fois le 01/01/2025, a été signée dans le cadre de l'option prise par la société pour le régime de groupe tel que défini aux articles 223 A et suivant le Code général des impôts. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistré par la société-mère.

Impôt dû au titre de l'intégration fiscale : 702 379€

Economie d'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble enregistré par la société mère : 39 495€

Impôt qu'aurait supporté la société en l'absence d'intégration fiscale : 0€

## Crédits d'impôts

	<b>Montant</b>
Crédit Impôt Recherche	62 116
Reduction d'impôt Mécénat	1 500

## Informations complémentaires relatives au régime fiscal

### 1. Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

	Taux d'imposition : 25 %	Montant brut	Impôt (ou Economie d'impôt)	Montant net
<b>Résultat courant</b>		<b>691 666</b>	-	<b>691 666</b>
- Produits non-imposables		830 514	-	830 514
+ Charges non-déductibles		-18 145	-	-18 145
+ Produits non-comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer		-	-	-
- Charges non-comptabilisées au cours de l'exercice à déduire		-	-	-
<b>= Résultat fiscal courant</b>		<b>-157 979</b>	-	<b>-157 979</b>

## Annexe aux comptes annuels

+ Résultat exceptionnel	-	-	-
- Produits non-imposables	-	-	-
+ Charges non-déductibles	-	-	-
+ Produits non-comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	-	-	-
- Charges non-comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	-	-	-
<b>= Résultat fiscal</b>	<b>-157 979</b>	-	<b>-157 979</b>
- Crédits d'impôts		-	
<b>= Impôt payé</b>		-	

## Annexe aux comptes annuels

# Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

## Engagements hors bilan donnés et reçus

	<b>Engagements hors bilan</b>	<b>Donnés</b>	<b>Reçus</b>
Engagements de retraite et avantages similaires		2 337	-

## Annexe aux comptes annuels

# Informations relatives à l'effectif

## Informations relatives à l'effectif

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est de 14.

## Bilan actif - Transition

Actif		Au 31/12/2025			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024	
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations incorporelles (1)				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	Immob. incorp. en cours, avances et acomptes					
	TOTAL					
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. et out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	52 726	19 927	32 799	36 054
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
Immob. corp. en cours, avances et acomptes						
TOTAL	52 726	19 927	32 799	36 054		
Immobilisations financières (2)	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations				3 171 000	
	Participations	3 171 000		3 171 000		
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés	186 486		186 486		
	Prêts	820 000		820 000	820 000	
Autres immobilisations financières	66 120		66 120	66 120		
TOTAL	4 243 606		4 243 606	4 057 120		
Total de l'actif immobilisé (III)		4 296 333	19 927	4 276 406	4 093 174	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits (intermédiaires et finis)				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Créances (3)	Avances et acomptes versés sur commandes				
		Créances clients et comptes rattachés	1 798 863	12 568	1 786 295	2 092 348
		Autres créances	1 573 449		1 573 449	1 269 885
		Charges constatées d'avance	115 009		115 009	
		Capital souscrit appelé, non versé				
	TOTAL	3 487 323	12 568	3 474 755	3 362 233	
	VMP	Valeurs mobilières de placement				4 167 940
		Actions propres	376 764		376 764	
		Autres titres	4 230 000	56 641	4 173 358	
Divers	Instruments de trésorerie					
	Instruments financiers à terme et jetons détenus					
	Disponibilités	716 462		716 462	278 416	
TOTAL	5 323 226	56 641	5 266 585	4 446 356		
Charges constatées d'avance					113 473	
Total de l'actif circulant (IV)		8 810 550	69 209	8 741 340	7 922 063	
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Écarts de conversion actif (VII)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		13 106 883	89 136	13 017 747	12 015 237	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

## Bilan passif - Transition

<b>Passif</b>		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 3 657 862 )	3 657 862	3 657 862	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 616 612	5 616 612	
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	<b>Réserves :</b>			
	Réserve légale	145 583	104 135	
	Réerves statutaires ou contractuelles			
	Réerves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau	787 513	23 684	
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	691 665	805 276		
Situation nette avant répartition	10 899 237	10 207 571		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>Total des capitaux propres (I)</b>		<b>10 899 237</b>	<b>10 207 571</b>	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
<b>Total des autres fonds propres (I bis)</b>				
Provisions	Provisions pour risques	59 034	166 348	
	Provisions pour charges			
<b>Total des provisions (II)</b>		<b>59 034</b>	<b>166 348</b>	
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 085 341	577 910	
	Emprunts et dettes financières diverses (1)	2 768	710	
	Instruments financiers à terme			
	<b>Total des emprunts et dettes assimilées</b>		<b>1 088 109</b>	<b>578 621</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (3)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	270 894	275 805	
	Dettes fiscales et sociales	704 077	786 891	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	-3 606			
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>Total des dettes (III)</b>		<b>2 059 475</b>	<b>1 062 696</b>	
Produits constatés d'avance				
<b>Total des dettes et des produits constatés d'avance</b>			<b>1 641 318</b>	
Écarts de conversion passif (IV)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
<b>TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)</b>		<b>13 017 747</b>	<b>12 015 237</b>	
Renvois	Crédit-bail immobilier			
	Crédit-bail mobilier			
	Effets portés à l'escompte et non échus			
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (3),			
		à plus d'un an	520 916	
	à moins d'un an	1 120 401		
(1) Dont emprunts participatifs				
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)				
		<b>1 154 301</b>		

# Compte de résultat - Transition

		France	Exportation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				37 259
	- Services	1 862 583	98 178	1 960 761	2 418 219
	Chiffre d'affaires net	1 862 583	98 178	1 960 761	2 455 478
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				12 000
	Subventions			4 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				915
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			126 348	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			1 259	84	
Total des produits d'exploitation				2 092 368	2 468 477
Charges d'exploitation	Marchandises   Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements   Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			1 022 005	1 299 972
	Impôts, taxes et versements assimilés			87 247	32 300
	Salaires			879 306	1 261 497
	Cotisations sociales			294 280	526 693
	Dotations - sur immobilisations   amortissements			8 994	9 305
	amt. & depr. - dépréciations sur actif circulant   dépréciations			63 602	
- provisions				126 348	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					
Autres charges			60 915	26 002	
Total des charges d'exploitation				2 416 352	3 282 121
Résultat d'exploitation (I)				-323 983	-813 643
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (II)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (III)				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			776 160	1 414 858
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			165 610	202 618
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Reprises sur dépréciations et provisions			7 268	
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					
Total des produits financiers				949 039	1 617 477
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			1 850	62 059
	Intérêts et charges assimilées (5)			33 151	5 849
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières				35 001	67 909
Résultat financier (IV)				914 038	1 549 567
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± I ± II - III ± IV) (V)				590 054	735 924

## Compte de résultat - Transition

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (1)	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		43 125
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises exceptionnelles sur provisions et transferts de charge		
	Produits exceptionnels		
Total			43 125
Charges exceptionnelles (2)	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		41
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 912
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		40 000
	Charges exceptionnelles		
Total			41 954
Résultat exceptionnel (VI)			1 170
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôt sur les bénéfices (VIII)		-101 611	-68 182
Total des produits		3 041 408	4 129 080
Total des charges		2 349 742	3 323 803
<b>BÉNÉFICE OU PERTE ( ± V ± VI - VII - VIII )</b>		<b>691 665</b>	<b>805 276</b>
(1) Dont	Produits afférents à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	Charges afférentes à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont produits concernant les entités liées		776 160	
(5) Dont intérêts concernant les entités liées		48 631	